

LE DEPART

Briançon, 4 juillet. — Ce matin, à 5 heures, a été donné le départ de la 17e étape du Tour de France cycliste à 44 coureurs, dont 18 groupes et 26 isolés.

Le passage dans les contrées

A SAINT-NICHEL-DE-MAUENNE
C'est avec une heure de retard sur l'horloge prévu, qu'ayant attrapé le Gallier, le premier coureur se présente au contrôle et, à la surprise générale, c'est un régional, Martinet, qui se présente dans les contrées rouillaises. Il était 3 h. 10.

A ALBERTVILLE

A Albertville, le 11 h. 27, passait Martinet tout seul ; à huit minutes arrive un peloton de deux coureurs entraînés par Gaidhof.

A BONNEVILLE

Passent à Bonneville : à 14 h. 11, Martinet ; à 14 h. 19, De Waele ; à 14 h. 25, A. Magne ; à 14 h. 30, Frantz, Léonard, Benoist, Verwaecq ; à 14 h. 46, Decorte, Gordini, Martin ; à 15 h. 20, Van Sienbroeck, Delannoy, Gordini, Debussche.

LE CLASSEMENT DE L'ETAPE

Voici le classement de la 17e étape : 1er Verbaegen, en 11 h. 57' 00" ; 2e Martinet, en 11 h. 58' 30" ; 3e De Waele, en 12 h. 03' 48" ; 4e A. Magne, en 12 h. 11' 37" ; 5e Frantz, en 12 h. 19' 50" ; 6e Verwaecq, en 12 h. 21' 30" ; 7e Benoist, en 12 h. 24' 48" ; 8e Léonard, en 12 h. 25' 30" ; 9e Felleiter, en 12 h. 27' 35" ; 10e Gaidhof, en 12 h. 30' 12" ; 11e Müller, en 12 h. 48' 21" ; 12e Gordini, en 12 h. 50' 10" ; 13e Martinet, en 12 h. 50' 10" ; 14e Gordini, en 12 h. 50' 10" ; 15e Arnould, tous même temps.

CONCOURS D'ADMISSION

aux Ecoles Nationales d'Arts et Métiers

Parmi la liste des candidats admissibles aux épreuves orales du concours d'admission aux Ecoles Nationales d'Arts et Métiers, nous relevons les noms de TRENTE et UN élèves de l'ECOLE SUPERIEURE PROFESSIONNELLE et PENSIONNAT GOMBERT à FOURNES.

Ce sont : ANDRIS, BLONDEAU BRIFFO-TEAUX, CLAYE, GOTTRE, DUFOUR, DUTTON, ERBEIA, GAQUERE, GARRARD, GRENIER, HOUZARD, HUYOT, JOSSE, MARIE, LEGRAND, LESUVER, LOEHR, MARIE, MARTIN, MICHEL, MOREAU, PICATE, PORET, LUCIEN, POULET, LUQUEN, QUAREZ, RASPIELER, RELIER, STEVEZ, STRADY, WERQUIN, ZWICKY.

CENT VINGT-TROIS élèves du PENSIONNAT GOMBERT ont été admis aux Ecoles Nationales d'Arts et Métiers depuis 1920.

M. Poincaré a parlé de la majoration des traitements des fonctionnaires

MAIS IL N'A DONNE D'ESPOIR AUX CLASSES MOYENNES ET SUPERIEURES

M. Poincaré a été entendu, samedi matin, par la Commission des finances de la Chambre sur le projet portant ouverture de crédits sur les services 1927-28, en vue du relèvement des traitements des fonctionnaires des pensions de guerre et des retraités civils et militaires d'ancienneté avec effet rétroactif à partir du 1er août 1926.

D'après les premiers renseignements recueillis dans les couloirs, les explications du Président du Conseil ont surtout porté sur la rétroactivité du minimum de base pour les traitements des fonctionnaires.

M. Poincaré a déclaré qu'il ne lui était pas possible de modifier les dispositions actuelles relatives à la rétroactivité du minimum de base de 8.000 francs qui paraissent insupportables comme étant de nature à compromettre l'équilibre budgétaire.

En conséquence, le Président du Conseil a dit qu'il ne pouvait modifier les dispositions contenues sous ce rapport dans le projet.

Il posera devant la Chambre la question de confiance contre toute disposition susceptible en augmentant le total des crédits de 3 milliards de détruire l'équilibre de l'exercice écoulé et du budget en cours, pour répondre aux objections qui ont été soulevées par les syndicats et associations de fonctionnaires contre les mesures prévues.

En ce qui concerne les traitements des agents et employés de l'Etat, M. Poincaré a rappelé les divers projets de relèvement de ces traitements depuis 1919.

Le bandit Escoubas dit "Tintin" est transféré à Douai

JUSTIN COMPARAITRA EN COUR D'APPEL
Justin Escoubas, dit "Tintin", qui est inculpé de l'affaire du crime de la Cour du Lion d'Or, dont la victime fut le cheminot Boquer, a été transféré hier matin à Douai, sous escorte à Douai, où il doit comparaître à l'audience de la Cour d'Appel du 10 juillet prochain.

Il a été condamné à quatre ans de prison, pour vol et tentative de vol par le Tribunal correctionnel de Lille, a fait appel de ce jugement.

Escoubas sera assisté de son défenseur, M. Destombes, avocat au barreau de Lille.

Disons également que Applincoeur, le "déserteur" d'Escoubas, condamné à deux ans de prison, a été transféré à la Maison Centrale de Loos, pour y purger sa peine.

Le débat électoral à la Chambre

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)
Après des interventions de MM. BLAISOT et MILHAUD sur la question du nombre des députés, une motion BOSQUETTE tendant au révoqué de l'article 2 de la Commission est repoussée par 310 voix contre 3.

Avant de voter pour l'adoption de l'amendement de M. LEMOYNE, M. LEMOYNE a déclaré : « La Commission prétend avoir fait correctement les choses, en fixant le nombre des députés à 611. Or, m'étant livré à un petit calcul, je constate que le répartition actuelle est : huit pour le Nord, vingt-deux pour le Midi. (Exclamations prolongées.) »

Population totale ou population française ?

M. LEMOYNE développe ensuite un amendement tendant à remplacer dans le texte de l'art. 2 les mots : « population totale » par « population française ».

L'intervention de M. Sarraut

Le Ministre de l'Intérieur déclare alors dans un grand silence que le Gouvernement maintient sa position sur la question de la population française. « Dans les circonstances actuelles, l'afflux des étrangers est un fait exceptionnel. Ce fait exceptionnel ne peut pas servir de base à une augmentation permanente du nombre des députés. »

Lors de la suppression de certaines sous-préfectures, j'ai dit mon avis, à savoir : que la suppression de certaines sous-préfectures est une mesure importante du nombre des députés. C'est pour cela que nous prenons la population française pour base.

Celle de M. Paul Boncour

Après une intervention de M. MALLARME, en faveur de la population française, M. PAUL BONCOUR monte à la tribune et dit que le grand argument en faveur de l'arrondissement c'est qu'il représente une réalité géographique et historique, qui tient au cœur de nos institutions. Son avis est adopté.

La mission américaine dans notre région

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)
L'arrivée à Dunkerque
C'est à 13 h. 40 qu'est arrivée hier à Dunkerque, par train spécial, la délégation américaine.

M. Félix Coquelle, député, président de la Chambre de Commerce, lui a souhaité une cordiale bienvenue. Sur le quai, on remarquait MM. J. Trésandier et Louis Lecomte, vice-présidents de la Chambre de Commerce ; M. Marceland, secrétaire ; Fichaux, trésorier et M. Debussche-Peyt, directeur des services administratifs et commerciaux de l'assemblée consulaire.

Nous remarquons aussi : M. Froquoire, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées ; Sabourin, directeur de la Compagnie des Bateaux à Vapeur du Nord ; Rouault, ingénieur de la traction ; Lerget, inspecteur principal adjoint ; Buvet, inspecteur principal ; et principal des gares : Dromal, chef adjoint ; Delaire, sous-chef principal, etc.

En direction de M. F. Coquelle et Broquiere, list ensuite le visiteur du quai, le autobus arrivant par la rue du Magasin Général.

Après une remontée ensuite jusqu'au point des Sept Bouches, entre les véhicules automobiles ne peuvent franchir les ponts des moles, les visiteurs se rendent à pied jusqu'au pont des jetées et gagnent de même la gare maritime. Ils remontrèrent ensuite en autobus près de l'église Tysiram et arrivent ainsi au site à grains qu'ils visitent minutieusement.

Il est 16 heures lorsque les délégations viennent à la Chambre de Commerce, où une coupe de champagne lui est servie.

A LA CHAMBRE DE COMMERCE

Après une visite au site à grains, la délégation arrive à 4 h. 30 au bâtiment central de la Chambre de Commerce.

M. Coquelle souhaite la bienvenue aux visiteurs. Il rappelle que Dunkerque a soutenu pendant la guerre et souligne les ancrations sensibles qui ont été apportées au Port.

Il salue le consul général et montre les progrès du Port dont le tonnage a augmenté depuis trois ans et termine en soulignant que cette visite a une importance notable de nos relations avec l'Amérique.

M. Conner, président de la délégation, remercie M. Coquelle de son aimable accueil et dit qu'il soulignera lui aussi vos pavillons américains flotter beaucoup plus nombreux dans le port de Dunkerque, parce qu'il n'y a pas de guerre et que nous sommes réunis ensemble que les pavillons français et américains.

Il a un mot particulièrement aimable pour le sénateur Mahieu et rappelle le mot de Lamartine, saluant la France, siège intellectuel de l'humanité.

M. Lech, président de la Chambre de Commerce américaine de Paris, prend la parole. Il dit combien les excursions nautiques ont été émouvantes des magnifiques installations du port de Dunkerque et en rend hommage au sénateur Mahieu et à la Compagnie des chemins de fer du Nord.

M. Conner, président de la Chambre de Commerce américaine, remercie M. Lech et le sénateur Mahieu et M. Félix Coquelle, président de la Chambre de Commerce américaine.

M. le sénateur Mahieu prend ensuite la parole et remercie les membres de la Chambre de Commerce de Dunkerque les compliments qui lui ont été faits.

Il rappelle qu'il a été précédé par le sénateur qui fut toujours président de la Chambre de Commerce avant d'être sénateur ou député.

Il marhe la main dans la main avec M. Coquelle, il donne des conseils et s'il appuie les revendications des membres de la Chambre de Commerce, c'est toujours eux qui, étant comme on dit vulgairement "sur les tas" prennent les décisions.

Il dit que les deux pays ont toujours en les mêmes sentiments d'amitié dans le cœur ; que cette union ne sera pas stérile et qu'elle procurera le plus grand bien pour l'avenir des deux grandes nations.

M. Knudsen rappelle que ses origines alsaciennes et souligne les avantages que nous offre l'Alsace-Lorraine, la Suisse, etc., des améliorations apportées au port de Dunkerque, parlant par la nouvelle ligne de Tilbury et prie M. Vagocze, représentant M. Javary, d'en transmettre à la Compagnie du Nord toutes les félicitations de la délégation.

COMPLÈTEMENT RUINE UN COUVREUR SE FUSILLA A MERLIMONT

Au cours de la nuit de mercredi à jeudi, M. Henri Blondel, 37 ans, couvreur, s'est suicidé. Le corps a été découvert dans un ruisseau. Le désespéré qui, depuis dix ans, vivait séparé de sa femme et de ses quatre enfants, avait dépensé en quelques jours la pension qui l'aider à vivre, et il ne restait plus rien de lui.

Amusé-tout bien, quand il revendrait il y aura des naufrageurs. On suppose que pendant un accès de folie, il se précipita sur une femme qui se trouvait dans le ruisseau, et qu'il se fusilla entre les jambes, le crâne au-dessus de la tête.

EN DEUX LIGNES

Angers. — Parle Weber, ex-directeur Ecole Beauvais, qui vola l'apostrophe à son directeur, a été condamné à six mois de prison, pour avoir écrit dans un journal à Mexico une lettre dénonçant l'existence de la Nouvelle-France.

Angers. — M. Ris, sous-secrétaire de France à la Nouvelle-France, a été condamné à six mois de prison, pour avoir écrit dans un journal à Mexico une lettre dénonçant l'existence de la Nouvelle-France.

Angers. — M. Ris, sous-secrétaire de France à la Nouvelle-France, a été condamné à six mois de prison, pour avoir écrit dans un journal à Mexico une lettre dénonçant l'existence de la Nouvelle-France.

Angers. — M. Ris, sous-secrétaire de France à la Nouvelle-France, a été condamné à six mois de prison, pour avoir écrit dans un journal à Mexico une lettre dénonçant l'existence de la Nouvelle-France.

Angers. — M. Ris, sous-secrétaire de France à la Nouvelle-France, a été condamné à six mois de prison, pour avoir écrit dans un journal à Mexico une lettre dénonçant l'existence de la Nouvelle-France.

Angers. — M. Ris, sous-secrétaire de France à la Nouvelle-France, a été condamné à six mois de prison, pour avoir écrit dans un journal à Mexico une lettre dénonçant l'existence de la Nouvelle-France.

Angers. — M. Ris, sous-secrétaire de France à la Nouvelle-France, a été condamné à six mois de prison, pour avoir écrit dans un journal à Mexico une lettre dénonçant l'existence de la Nouvelle-France.

Angers. — M. Ris, sous-secrétaire de France à la Nouvelle-France, a été condamné à six mois de prison, pour avoir écrit dans un journal à Mexico une lettre dénonçant l'existence de la Nouvelle-France.

Angers. — M. Ris, sous-secrétaire de France à la Nouvelle-France, a été condamné à six mois de prison, pour avoir écrit dans un journal à Mexico une lettre dénonçant l'existence de la Nouvelle-France.

Angers. — M. Ris, sous-secrétaire de France à la Nouvelle-France, a été condamné à six mois de prison, pour avoir écrit dans un journal à Mexico une lettre dénonçant l'existence de la Nouvelle-France.

Angers. — M. Ris, sous-secrétaire de France à la Nouvelle-France, a été condamné à six mois de prison, pour avoir écrit dans un journal à Mexico une lettre dénonçant l'existence de la Nouvelle-France.

Angers. — M. Ris, sous-secrétaire de France à la Nouvelle-France, a été condamné à six mois de prison, pour avoir écrit dans un journal à Mexico une lettre dénonçant l'existence de la Nouvelle-France.

Angers. — M. Ris, sous-secrétaire de France à la Nouvelle-France, a été condamné à six mois de prison, pour avoir écrit dans un journal à Mexico une lettre dénonçant l'existence de la Nouvelle-France.

Angers. — M. Ris, sous-secrétaire de France à la Nouvelle-France, a été condamné à six mois de prison, pour avoir écrit dans un journal à Mexico une lettre dénonçant l'existence de la Nouvelle-France.

Angers. — M. Ris, sous-secrétaire de France à la Nouvelle-France, a été condamné à six mois de prison, pour avoir écrit dans un journal à Mexico une lettre dénonçant l'existence de la Nouvelle-France.

Angers. — M. Ris, sous-secrétaire de France à la Nouvelle-France, a été condamné à six mois de prison, pour avoir écrit dans un journal à Mexico une lettre dénonçant l'existence de la Nouvelle-France.

Angers. — M. Ris, sous-secrétaire de France à la Nouvelle-France, a été condamné à six mois de prison, pour avoir écrit dans un journal à Mexico une lettre dénonçant l'existence de la Nouvelle-France.

La réception de Byrd dans nos ports

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)
A DUNKERQUE
Das 16 h. 45, le salut des fêtes de la marine se remplit. Tout ce que Dunkerque compte de notabilités : administratives, judiciaires, militaires, etc., se presse et se courtoie.

La place de l'Hôtel-de-Ville est noire de monde : une épingle jetée d'une fenêtre ne tomberait pas sans être vue. Tout à coup, la Musique du 110e exécute l'hymne américain ; les aviateurs sont sur le bus du port. Le maire et ses adjoints, sont là pour les recevoir.

Des applaudissements formidables, de véritables clamours de joie, ces hourrahs, de la traction, acclamations, accueillent le commandant Byrd et ses lieutenants. Très gravement l'escalier au milieu d'une véritable marée humaine, dont les vagues semblaient s'écartier respectueusement pour leur livrer passage.

Quand un silence relatif s'est établi, le maire de Dunkerque, M. Charles Valentin, prend la parole et prononce un discours : DISCOURS DE M. VALENTIN

Le maire de Dunkerque dit notamment : « C'est avec la plus vive émotion qu'un nom au Conseil municipal et de la population dunkerquoise, j'adresse au commandant Richard Evelyn Byrd, à ses lieutenants Noville, Acosta, Balchen, à MM. les membres de l'équipage, le distingué directeur de la Compagnie du Chemin de fer, M. Javary, et le président de notre Chambre de Commerce, M. Félix Coquelle, auxquels revient l'initiative de cette visite.

« Cette journée doit être inscrite dans nos fastes locaux, car à travers le temps la France et l'Amérique ont eu des contacts dans l'espace ont permis de rétablir un lien entre les deux dates de 1770 et 1927.

« 1770, date mémorable : le premier magistrat de Dunkerque accordait au capitaine américain Luc Ryan, dont les exploits ont été l'admiration des lettres de bourgeoisie, y a pu être le premier citoyen de la France à adopter un citoyen de la libre Amérique. Cet honneur revenait à Dunkerque, qui discernait à Luc Ryan le titre de Bourgeois de Dunkerque. »

Nous renouons la tradition en recevant à Dunkerque pour le proclamer notre concitoyen, le chef de « L'America ».

Le maire ajoute : « Puisse cette visite porter ses fruits et resserrer les liens qui unissent nos deux peuples, à l'avenir prospère, et que celle qui sera le gage d'un avenir prospère, dont bénéficieront les travailleurs des deux nations, qu'elle soit aussi le prélude de cette paix universelle, vers laquelle tendent toutes nos aspirations, tous nos efforts.

« Et maintenant je dis la joie de notre Cité, grande gare aux routes mondiales, trait d'union entre l'Europe et la Grande-Bretagne, par ses services internationaux, station aérienne où les géants de l'air réunissent les pays du Nord avec le Continent, Dunkerque grand port mondial, lieu de rencontre des navires du monde entier. C'est cette cité qui vous accueille et vous salue. »

Après ces paroles, M. Coquelle, préfet, sous-préfet et des diverses notabilités de la région.

« CITOYEN DE DUNKERQUE »

« Commandant Byrd, je vous proclame et vous remercie citoyen de Dunkerque. Vous êtes aujourd'hui concitoyen de tout un peuple intelligent, actif, travaillant à tous les rangs de la Société, et qui vous accueille avec une joie de bon cœur. »

Cette consécration de citoyen dunkerquois est un symbole ; elle signifie que-à-dire de nos jours, un aviateur est devenu notre concitoyen ; elle signifie que l'initiative de ce gouvernement, l'Europe et l'Amérique, les deux peuples ; elle signifie que la gloire des découvertes scientifiques, des conquêtes mécaniques, commerciales ou autres servira à l'union de tous les peuples et de toutes les nations.

Les discours de M. Charles Valentin à 44 prononcés avec une grande émotion, les applaudissements, puis plus tard de longues ovations le coupaient et empêchaient l'orateur de prendre la parole. Ses discours fut traduit immédiatement en anglais par M. Knudsen, cries applaudissements redoublés.

LA REPONSE DE BYRD

Byrd s'exprime en anglais et chaque phrase fut traduite en français. Il exprime ses autorités, puis à ses concitoyens (puisque il était citoyen d'honneur de Dunkerque) — et de longs applaudissements accueillent cette phrase : « Je suis très heureux de vous voir dans la cité de Dunkerque. »

Lindbergh avait apporté en Amérique de nombreux souvenirs, mais lui et ses compagnons en apportèrent encore de nombreux. Lindbergh avait apporté en Amérique de nombreux souvenirs, mais lui et ses compagnons en apportèrent encore de nombreux.

Traduire l'émotion, cette émotion si facile de la foule est chose impossible, surtout lorsque le maire de Dunkerque, Charles Valentin, donna l'accueille au héros de l'« America ».

DEVANT JEAN-BART

En sortant de la Mairie, il pleuvait, mais la foule restait quand même. Elle voulait faire un dernier geste de bienvenue au héros de l'« America ».

Un mandat d'arrêt a été lancé contre les deux autres complices, Corret et Krabber.

Le « Aéro-Club » quitte de son méfait et de son audace. Il y a eu un défilé de la foule.

L'émotion étreignait à la gorge la petite femme faible, émevillée par tant de simplicité dans la grandeur. Elle eut cet air de qui d'angoisse et de bonheur.

« C'est pour moi, que vous faites cela, Pierre ? »

« Pour vous, Marcelle... et pour me autre... Car je joue un terrible parti, d'autant plus terrible qu'elle est double... Je ne comprends pas ! »

« Vous n'avez pas à comprendre ! »

« Et son insouciance, subitement réfléchi, devint soudain empreint d'une gravité. Une idée l'effleura, — la première idée de cette sorte qui lui vint à l'esprit. Un nuage passa devant ses yeux de velours et il troubla la limpidité. »

« Elle eut un léger recul de tout son corps harmonieux, comme si brusquement elle eût été froissée, pour la première fois, de l'intimité confiante qui les unissait, depuis un quart d'heure d'entretien... Une roseur monta à son front... Elle retira, nerveusement, sa main des mains de son jeune homme. L'idée qui venait de la bouleverser était celle-ci : »

« Il faut qu'il m'aime, cet homme, pour agir ainsi, aussi brutalement, aussi follement. Et une profonde amertume l'accabla. Elle eut le courage de demander, d'une voix grave, d'un timbre triste et lassé : »

« Et qui vous fait agir ainsi pour moi... pour moi qui aurais voulu être indifférente, monsieur Doisy ? Et quelle récompense attendez-vous donc de moi ? »

« Le petit nuage ne se troussa à l'intention de la jeune femme, au trouble-bruscade de la jeune femme. Et elle dit : »

« Et elle dit : »

Une heure avec l'ancien champion M. Garin

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)
En 1897, avec les pourboires que m'avait laissés ma profession, j'achetai à Trélon ma première bicyclette, un vélo à pneus pleins, à direction sans billes, à pivois, à chaîne de 3 millimètres, développant 4 m. 20 et pesant 22 kilos, qui me payait 45 francs, somme énorme pour l'époque. Le 23 juillet, je gagnais sur l'Esplanade de Maaubege, mes premières courses, une locale, et j'une épreuve d'entraînement.

On me mettait hors concours. Le lendemain je faisais six dans une course de 100 kilomètres Maubeuge-Hirson. J'avais couvert le parcours en un peu plus de 3 heures. C'était presque un record ! »

Garin continuait à courir, participant avec succès à la plupart des épreuves régionales. « C'est en 1893, dit-il, au vélodrome des Arts Libéraux à Paris que j'acquis la grande gloire, en enlevant le 1er janvier la course de 12 heures, et le 3 février, la course de 24 heures, par 15 degrés de froid, j'étais devenu un grand coureur ! »

LE 1er PARIS-BREST-PARIS

En 1901, le prodige du sport cycliste qui habitait alors Roubaix, enlevait brillamment la formidable épreuve Paris-Brest-Paris — 1.300 kilomètres avec entraîneurs... ce fut le plus beau succès de sa vie.

Et Garin nous relate, comment arriva à Brest avec 2 h. 4 minutes de retard sur Lesna, il rattrapa son plus sérieux concurrent au retour à Mayenne, après une chasse de 260 kilomètres, et réussit à arriver à Paris avec 1 h. 56 d'avance sur son premier suivant Rivière, Lesna avait abandonné au 1.000 kilomètre sans route libre, descendant les côtes, les pieds à la direction. Garin avait couvert la distance en 52 h. 11 minutes.

Dix ans plus tard, en 1911, Emilio Georget gagnait la même épreuve avec une livre en 51 h. 50. En 1921 enfin, l'épreuve ne se disputant que tous les dix ans, le Belge Mothiat mettait près de 55 heures pour couvrir le même parcours.

Garin avait gagné près de 3 heures, 30 ans auparavant.

LE 1er TOUR DE FRANCE

C'est ensuite du 1er Tour de France que nous parle Garin.

Il se courut en 1903 en 6 étapes et quelques étapes 1/2. Paris-Lyon, Lyon-Marseille, Marseille-Toulouse, Toulouse-Bordeaux, Bordeaux-Nantes et Nantes-Paris.

Garin triompha, couvrant les 2.500 kilomètres en un peu plus de 94 heures ! »

Sa victoire lui rapporta 11.000 francs. Un Paris-Roubaix à l'époque valait 2.000 fr. au vainqueur, un Paris-Bordeaux 8.000 fr. ! »

« Vous me demandez de quel je pense du cyclisme d'aujourd'hui ? »

« Hélas, vous apprendrez-je quelque chose en vous disant combien il a perdu de son prestige d'antan ! Le sport, voyez-vous, vient maintenant au second plan. Le commerce, les affaires l'emportent !... »

Quant aux coureurs, ils n'ont plus en général la volonté, la résistance, l'aïlant de leurs aïeux. La plupart d'entre eux s'amusent trop, mènent la part bonne vie au repos, travaillent avec trop peu de méthode. Le cyclisme ne reconquerra son lustre, que lorsqu'on sera revenu de ces erreurs.

Il y a certes encore des exceptions surprenantes chez les étrangers, les Italiens et les Belges, mais, ce qu'on déplore, c'est leur rareté.

Malgré tout, Garin garde l'optimisme. « Le cyclisme, dit-il, ne mourra pas, ne peut pas mourir. C'est le plus beau sport. »

Garin n'a plus maintenant qu'un espoir à gagner : le Critérium des Vieilles Glorises, il l'a couru, il y a trois ans, mais l'hardi était trop grand. Dans quatre ans Garin aura atteint la soixantaine.

« Si j'y suis encore, nous dit-il, vous verrez que Garin n'est pas mort !... »

C'est en lui souhaitant « bonne chance » que nous quittons le vieux routier, heureux d'avoir passé une heure avec l'un des plus purs du cyclisme français.

Le Prince de Galles à Étapes

Le Prince de Galles est arrivé à la gare d'Étapes hier à midi trente, venant passer le week end à Touquet, où il est arrivé peu après en automobile.

Le Prince de Galles a un caractère strictement privé.

Les voleurs d'un câble téléphonique sont arrêtés à Lens

Le 28 mai dernier, vers 14 heures, les agents au téléphone de Liévin et environs étaient subitement privés de tout communication avec Lens. Que se passait-il ?

Un inspecteur du service électrique attaché au bureau de Lens recherche immédiatement la cause de cette interruption, et bientôt, il découvrait que le câble était coupé face à un bâtiment en construction, rue de la Batterie, à Lens (Entreprise Rigault).

Pendant lui déposés contre inconnu à la gendarmerie qui ouvrit une enquête, au cours de laquelle elle entendit les cinq ouvriers maçons occupés à la maison en construction, les nommés : Victor Schaut, 37 ans, chef d'équipe, demeurant rue Bracq ; Victor Corret, Mohamed Krabber, cantine Dobbelaere, 32 ans, rue de Londres, cantine Victor-Hugo prolongée, chez Charlet.

Tous nièrent avoir coupé et volé le câble. L'affaire en était là, quand il y a quelques jours, la gendarmerie reçut l'ordre d'ouvrir de nouvelles investigations en interrogeant spécialement les cinq maçons ; deux étaient disparus, Corret et Krabber.

Les gendarmes Dermomelaere et Vaquez interrogèrent admettent Gustave Schaut, qui finit par avouer le méfait. C'est, déclara-t-il, le chef d'équipe Schaut qui ordonna à Denève et Krabber de couper le câble en disant : « Il n'y a pas de danger, c'est un fil d'avant-guerre qui ne sert plus à rien ; avec la vente du fil de cuivre, nous pourrions nous enrichir. »

Schaut, interrogé, avoua avoir